Lyon

Avenue Rockefeller : ils demandent l'arrêt des travaux mais la Métropole continue

Recours gracieux, puis contentieux, réunion publique et maintenant moratoire… J'aime Montchat ne baisse pas les bras : l'avenue Rockefeller (3e), ne peut pas rester à sens unique. « Cette voie dessert neuf centres de soins », appuient ses membres. La Métropole leur répond.



Les travaux d'aménagement de la Voie Lyonnaise 12 sur l'avenue Rockefeller. Photo Aline Duret

Fin juin, la décision de la Métropole de poursuivre l'expérimentation « Rockefeller à sens unique entre les boulevards Pinel et Ambroise-Paré » avait provoqué colère et incompréhension au sein de l'association J'aime Montchat. Mise en place depuis 2024, cette expérimentation, réalisée dans le cadre de la création de la Voie Lyonnaise 12 (9e arrondissement/Bron) n'avait pas tardé « à montrer de nombreuses failles », selon les membres de l'association.

« Nous aurions certainement pu faire consensus »

Parmi elles, un cadre vie détérioré avec le report de circulation dans les petites rues adjacentes des quartiers Montchat (3e), Mermoz (8e) et celui des Essarts à Bron ; l'accès beaucoup moins rapide aux 9 établissements de soins qui jalonnent l'avenue. Plus globalement, cette mise en sens unique « pénalise fortement les conditions d'entrée dans Lyon des personnes venues de l'Est lyonnais et donc l'attractivité et le dynamisme économique de Lyon », appuie l'association.

Aussi, après un recours gracieux, déposé fin 2024 puis un retour contentieux quelques mois plus tard, et toujours en cours, des pétitions, des manifestations, des milliers de tracts distribués et une réunion publique organisée en juin dernier, l'association J'aime Montchat lance un nouveau missile. « Nous demandons un moratoire sur les travaux de l'avenue Rockefeller, sur le segment rue Viala et boulevard Pinel », indique ce lundi 17 novembre au *Progrès* Hélène Baronier, présidente de l'association. « Depuis le début de l'expérimentation, il y a une forme de mépris de la part de la métropole qui ne nous répond jamais. Pourtant avec un peu de discussions, nous aurions certainement pu faire consensus au lieu d'en arriver jusqu'à ce moratoire », déplore-t-elle.

Les chiffres de l'expérimentation « trop partiels »

En étudiant par exemple, la possibilité d'un tracé de la VL12 via l'avenue Esquirol (3e). Mais la Métropole n'a jamais estimé nécessaire cette expérimentation. L'avenue disposant déjà d'un aménagement cyclable depuis 2016.

En septembre, J'aime Montchat s'est fendu d'un énième courrier aux services métropolitains. « Sans réponse à ce jour », précise la présidente. L'association, dubitative sur les chiffres dévoilés par la métropole, en juin dernier, sollicitait des précisions sur la méthodologie des calculs.

« En l'état pour nous, ils ne permettent pas de justifier les travaux ». Lors de la réunion de juin, Fabien Bagnon, vice-président écologiste de la métropole en charge de la voirie et des mobilités actives, évoquait « entre mars 2024 et avril 2025 aux heures de pointe du matin, on est passé de 50 à 500 vélos, on a décuplé les usages […] Aux heures du retour, le soir, le trafic des vélos passe de 40 à 400 vélos. » Entre les deux par contre, la piste cyclable « n'est quasi-pas empruntée », appuie J'aime Montchat, vidéos à l'appui sur sa page Facebook.

La Métropole persiste et signe la poursuite des travaux

Sollicitée, ce lundi, la métropole indique au *Progrès* avoir répondu « ce jour au courrier de l'association J'aime Montchat. » Dans sa missive, la Métropole persiste, confirme ses chiffres et rappelle la méthodologie employée.

En substance, trois périodes de comptages ont été réalisées entre juin 2024 et avril 2025 boulevard Pinel, avenues Lacassagne et Trarieux ainsi que dans les rues de Montchat (Alfred-de-Musset, Trarieux, des Peupliers, Eugénie, Viala,…). « C'est à partir de ces résultats probants et des observations positives (sécurisation des trottoirs, d'accroissement significatif de la fréquentation cyclable et maintien d'un bon niveau de fluidité du trafic » que la Métropole de Lyon a décidé de pérenniser l'aménagement », peut-on lire dans le courrier.

À cet effet, « les travaux de pérennisation de l'axe cyclable entre Viala et Pinel ont démarré le 27 octobre et se termineront au mois de décembre », indique les services métropolitains. Exit le moratoire, donc.

• **Christelle Lalanne**

Lyon 8e